

Rapport de l'assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2009

Le président ouvre l'assemblée générale à 19h56.

Présentation du rapport moral du président.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Présentation du rapport d'activité.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Présentation du rapport financier.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Elections.

Le président annonce la démission de Marc Lourdelle du comité directeur, pour convenances personnelles. Cette démission porte à dix le nombre de membres au comité directeur. Les statuts prévoient que cette instance peut fonctionner avec un minimum de sept membres. Le comité directeur a donc décidé de ne pas remplacer Marc Lourdelle.

Renouvellement du tiers sortant: un seul siège à pourvoir, celui de Thierry Même qui se représente. Aucun autre candidat.

Résultat: 47 voix pour, 3 bulletins blancs.
Thierry Même est réélu au comité directeur.

Le comité directeur se retire pour désigner un candidat au siège de président. Les membres du comité directeur souhaitent reconduire Bernard Menaut dans ses fonctions.

Le nom de Bernard Menaut est proposé à l'assemblée générale.
Résultat: 48 voix pour, 2 bulletins blancs.

Bernard Menaut est reconduit dans ses fonctions de président.

Bilan de rentrée.

Le secrétaire dresse le bilan de rentrée et remercie les adhérents d'avoir, pour la première fois scrupuleusement respecté les délais pour les réinscriptions. Perche Plongée compte 61 adhérents au jour de l'assemblée générale. D'autres inscriptions sont encore prévisibles.

Question diverses.

Le secrétaire répète qu'il a effectué les copies des certificats médicaux. Il tient les originaux à la disposition des adhérents qui en ont besoin.

Le secrétaire propose aux adhérents d'exprimer leurs souhaits sur l'organisation des prochaines sorties.

L'assemblée générale est clôturée à 21h06.